



SESSION D'EXPLORATION

Un appel à candidatures régional pour financer le développement des circuits d'approvisionnement courts et des marchés locaux

Pourquoi cette session ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un appel à candidatures qui a pour objectif de soutenir la création et le développement de circuits courts ou locaux de produits alimentaires en accompagnant les projets de coopération entre les acteurs (publics ou privés) de la chaîne d'approvisionnement (producteurs, transformateurs, distributeurs, transporteurs...). Les dossiers de demande d'aide peuvent être déposés au fil de l'eau (trois sessions de sélection prévues en 2019).

Cap Rural a sollicité l'intervention de la chargée de mission de la Région en charge de cet appel à candidatures pour faire une présentation des actions finançables et des modalités de candidatures.

Une session pour qui ?

La webconférence est destinée aux acteurs des territoires, qu'ils soient agents de développement, élus, porteurs de projet, qui souhaitent favoriser le développement des circuits courts de proximité.

Programme

La webconférence s'organisera en deux temps :

Présentation de l'appel à candidatures

- Rappel des éléments de contexte (dynamique des circuits courts, cohérence avec la politique agricole en Auvergne-Rhône-Alpes...)
- Le type de projets éligibles et les conditions d'éligibilité, les entreprises et structures éligibles...
- Quels financements et quel niveau d'aide
- Comment préparer et déposer un dossier de demande d'aide

A chaque temps des moments d'échange avec l'intervenante

- Vos questions, réflexions et expériences

Intervenante

- Flore BLONDEAU, chargée de mission Pastoralisme – Circuits courts et locaux – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Animateur

- Jean-Philippe JAMOT, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités / Ingénierie financière des projets - Cap Rural

En pratique

- Le mardi 21 mai 2019 de 10h30 à 12h en webconférence
- 20 participants maximum. Date limite d'inscription: 14/05/2019
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean-Philippe Jamot, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org

